



Q U É B E C
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CYRILLE-DE-LESSARD
M.R.C. DE L'ISLET

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Carole St-Hilaire, secrétaire-trésorière par intérim,

Qu'une séance extraordinaire du conseil de cette Municipalité est convoquée par les présentes par madame Denise Deschênes, mairesse, pour être tenue au lieu ordinaire des séances du conseil, **le 18^e jour de décembre 2018 après la séance concernant l'adoption des prévisions budgétaires pour 2019** et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, à savoir:

1. Ouverture de la séance
2. Ordre du jour
 - 2.1 Adoption
3. Régularisation/Écritures/Excédent fonctionnement non affecté et affecté/Divers
4. Demande de subvention/Entretien chemin hiver/Corporation des résidents du Lac-d'Apic
5. Demande de subvention de naissance/Isabelle Laberge & Éric Lord
6. Demande/Contribution/Association des propriétaires du Lac-des-Plaines
7. Demande/Prix de fin d'année/Collège de Ste-Anne-de-La-Pocatière
8. Invitation/Souper bénéfice/Fondation de l'Hôtel-Dieu de Montmagny
9. Période de questions.
10. Levée de la séance

Donné à Saint-Cyrille-de-Lessard, ce 13^{ième} jour de décembre 2018.

Carole St-Hilaire
Carole St-Hilaire
Directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim